

NON AUX EXPROPRIATIONS A CLAMART

SIGNEZ LA PETITION

Durant la séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2008, le Maire et la majorité municipale se sont donnés les moyens d'exproprier les propriétaires de pavillon dans un certain nombre de quartiers. Le Maire et sa majorité veulent y mener des opérations de construction de logements sociaux.

Aujourd'hui, aucun propriétaire de pavillon n'est à l'abri d'une expropriation.

Nous ne sommes pas opposés à la construction de logements sociaux, mais nous n'acceptons pas que les Clamartois qui ne veulent pas vendre leur maison puissent être chassés de chez eux par la Mairie.

Nous appelons les Clamartois à se mobiliser contre la politique d'expropriation que veulent mettre en place le Maire et la majorité municipale.

Nous appelons les Clamartois à **signer massivement la pétition «Non aux expropriations à Clamart».**

La pétition sera remise à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine au moment où **celui-ci devra se prononcer sur «la déclaration d'utilité publique»** qui permettra au Maire et à la majorité municipale d'exproprier nos concitoyens clamartois qui refusent de vendre leur maison.



Intervention de GREGOIRE ARTINIAN, Conseiller Municipal Parti Radical lors de la séance du 17/12/2008

Vous nous demandez de solliciter de M. le Préfet des Hauts-de-Seine, des Déclarations d'Utilité Publique (DUP) pour les différents périmètres que vous avez mentionnés.

Encore faudrait-il M. le Maire que vous nous précisiez exactement les projets que vous voulez mener pour chacun d'eux. Depuis la signature de la convention avec l'Etablissement Public Foncier du 92 (EPF 92), vous avancez de manière opaque dans la procédure sans nous informer réellement sur la nature des projets...[...]. Mais des DUP pour faire quoi ? M. Seyler, en charge de ce dossier, lorsqu'on lui pose la question ne répond qu'en évoquant des projets indicatifs. Mais peut-on imaginer M. le Maire que vous passiez de périmètres larges à des périmètres réduits sans que vous ayez une idée plus précise des projets.

Mais le plus grave, M. le Maire, c'est que vous allez procéder à des expropriations, et vous, chers collègues de la majorité municipale, vous allez les approuver.

Lors des premières réunions publiques sur le sujet, M. Seyler avait exclu toute expropriation et vous aviez souligné que la Ville se contenterait pour ses projets des terrains que l'EPF 92 aurait réussi à acquérir à l'amiable. Pourquoi ce changement d'attitude ?

Vous rendez vous compte, chers collègues de la Majorité municipale, quels drames humains vous allez provoquer. J'ai assisté à ces réunions animées par M. Seyler. J'y ai croisé certains de nos collègues, ici présents ce soir, et ils peuvent témoigner, comme moi, de la détresse des gens à l'idée qu'on allait leur enlever leur projet de toute une vie. Leurs maisons, parfois héritées de parents ou de grands parents. Leur lieu de vie, dans cet îlot d'Arménie, par exemple, qui pour certains de nos concitoyens d'origine arménienne, espagnole, portugaise, a été le symbole de leur intégration.

Votre argument qui est de dire que vous n'excluez pas des procédures amiables est intolérable. Vous donnez soit disant le choix à ces habitants alors que vous brandissez la menace de l'expropriation s'ils refusent...[...]. Aux pressions de l'EPF pour leur faire vendre à l'amiable, vous passez à présent à la menace suprême, à l'arme de l'expropriation.

Je vous demande donc ce soir, M. le Maire, de retirer cette délibération de l'ordre du jour. De consulter de nouveau ces habitants. De laisser tranquille les habitants qui ne veulent pas vendre. De travailler étroitement avec les habitants et les associer à la définition de ces projets urbains. Et enfin de construire sur les seuls terrains que l'EPF 92 aura acquis à l'amiable.

Bulletin à retourner à : RADICAL ! BP18 92140 Clamart

NON AUX EXPROPRIATIONS A CLAMART

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Tél.....E-mail.....